



CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 27 juillet 2016

#croissanceconnectée

Transformation numérique des PME :

Après la remise de ses travaux à Axelle Lemaire et Martine Pinville, le Conseil national du numérique annonce le lancement d'une phase de co-construction

En mars dernier, le Gouvernement - Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique ; Matthias FEKL, Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur ; Martine PINVILLE, Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire et Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'État chargée du numérique - a chargé le Conseil d'élaborer d'ici octobre 2016 un plan d'action national pour la transition numérique des PME, en collaboration avec la Direction générale des Entreprises (DGE) et l'ensemble des partenaires de la transition numérique des PME. Le Conseil national du numérique a remis à Axelle LEMAIRE et Martine PINVILLE les résultats de ses premiers travaux.

Le constat est alarmant : seules 15,8% des PME françaises, hors microentreprises, vendent en ligne en 2015, ce qui place la France au 13ème rang des pays européens. Ce retard, dommageable pour notre économie, entraîne des pertes de marché considérables et laisse de nombreuses opportunités de croissance inexploitées.

Pour **Mounir MAHJOUBI**, Président du CNNum : *“Les PME représentent 99% des entreprises françaises. Assurer leur transition numérique, c'est assurer l'avenir de notre économie. Alors qu'elles sont des vecteurs majeurs de croissance, les PME ont trop souvent été oubliées, délaissées par les politiques publiques.”*

Pour concevoir ce plan d'action, le Conseil a adopté une démarche innovante. D'abord par son périmètre, limité à un aspect spécifique de la transformation numérique des PME : le commerce connecté, qui consiste à mieux vendre grâce au numérique. *“Trop souvent, on a exhorté les PME à se transformer sans toujours leur montrer le chemin.”*

On constate aujourd'hui que beaucoup de dirigeants de PME ne ressentent pas le besoin d'entamer une transformation numérique, considérée comme chronophage, coûteuse et dont les bénéfices se font parfois attendre. D'où la démarche du CNNum, qui consiste à partir d'un besoin, un objectif partagé



par toutes les PME : mieux vendre”, explique **Guy Mamou-Mani**, Vice-Président du Conseil. L’optimisation des stratégies de commercialisation grâce aux outils numériques constitue ainsi l’approche la plus efficace. *“Redéfinir sa stratégie commerciale, s’intégrer dans des écosystèmes plus larges et accélérer ses stratégies d’internationalisation grâce au numérique : c’est tout cela la croissance connectée et nous voulons aider les PME françaises à se saisir de ces opportunités”*, résume **Mounir MAHJOUBI**.

Afin d’explorer cette notion, le Conseil a procédé à une enquête de terrain en interrogeant près de 200 PME et plus d’une cinquantaine d’experts. Grâce aux informations recueillies par les services économiques des ambassades, il a également comparé les politiques publiques de 14 pays. Ces éléments lui ont permis d’établir un premier diagnostic, qui constitue un point d’étape avant la suite de ses travaux.

Cette remise marque le début d’une deuxième phase. Le Conseil a défini 5 pistes de co-construction qu’il s’agit désormais de rendre opérationnelles. Les prochains mois seront l’occasion de les enrichir avec l’ensemble des acteurs impliqués dans la transformation numérique des PME. À l’issue de cette phase de co-construction, ces pistes de solutions seront enfin soumises pour consultation à un public élargi, à l’occasion d’une journée contributive qui aura lieu en septembre. **Yann BONNET**, Secrétaire général du CNNum, souligne le caractère novateur de cette approche : *“Le CNNum expérimente une nouvelle méthode d’élaboration des politiques publiques : concertation, co-construction et consultation des différentes parties prenantes. Une démarche ouverte, gage de transparence et d’efficacité.”*

Le Conseil invite désormais toute personne et institution souhaitant participer à ce travail de co-construction à se manifester. *“Le Gouvernement s’associe pleinement à l’appel à engagement du CNNum : que tous les acteurs de la transformation des PME se manifestent s’ils souhaitent s’associer à cette réflexion. Les préconisations en seront d’autant plus opérationnelles”* déclare **Emmanuel MACRON**, ministre de l’Economie, de l’Industrie et du Numérique.

Pour **Martine PINVILLE**, secrétaire d’Etat chargée du Commerce, de l’Artisanat, de la Consommation et de l’Economie sociale et solidaire : *« les TPE et PME jouent un rôle déterminant dans notre économie. Les travaux du CNNum ont mis en lumière les besoins spécifiques de ces entreprises en termes d’information, de formation, de financement et de mutualisation des solutions. Nous devons donc veiller tout particulièrement à les accompagner afin qu’elles bénéficient pleinement du potentiel de la numérisation. Je sais compter sur le CNNum pour co-construire en lien avec les acteurs concernés une offre de services adaptée, qui permettra aux TPE et PME de consolider et développer leurs activités.»*

En matière d’export, **Matthias FEKL**, secrétaire d’Etat chargé du commerce extérieur, rappelle *« l’objectif d’installer la ‘culture PME’ au cœur de l’Etat, en adaptant tous nos dispositifs de soutien à leurs besoins concrets. Nos efforts ont permis en 2015 une importante augmentation du*



nombre d'entreprises exportatrices qui atteint 125 000 entreprises contre 117 000 il y a quatre ans. L'effort doit se poursuivre. Pour cela, le numérique et l'e-export en particulier sont absolument essentiels pour l'internationalisation de nos PME. »

Enfin, pour **Axelle LEMAIRE**, secrétaire d'Etat chargée du numérique, « *La transition numérique des PME est devenue essentielle pour leur permettre de s'imposer sur le marché et de continuer à se développer. L'appel à engagement du CNnum est un appel à l'intelligence collective, qui permettra de répondre de façon efficace aux besoins de nos entreprises et de leurs clients* ».

Contact presse :

Yann BONNET, Secrétaire général - presse@cnummerique.fr - 01 53 44 21 27